

Département
PAS-DE-CALAIS
Canton
BOULOGNE NORD OUEST
Commune
WIMEREUX

Arrêté n°2022_303
Feuillet n°079

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

ST/PR/ME

Le Maire de la Ville de WIMEREUX,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 et L 223-2 et suivants,

VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,

VU, le Code Pénal,

VU, le Code de la Route

VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

VU, l'arrêté municipal n° 2022_022 en date du 1^{er} juin 2022 réglementant la police et la sécurité de la plage, la digue-promenade de la commune de Wimereux,

CONSIDERANT, les animations Beach Tennis organisées par le Tennis Club de Wimereux au mois de juillet et d'août 2022 à Wimereux,

CONSIDERANT, qu'il convient de réglementer le stationnement des véhicules et de prendre des mesures afin de faciliter le parfait déroulement de ces animations et prévenir les accidents,

ARRETE

Article 1^{er} : Afin de permettre le stationnement un véhicule du Tennis Club de Wimereux, le stationnement des véhicules sera interdit, considéré comme gênant,

- sur 1 place de stationnement, boulevard Alfred Thiriez, à proximité de l'Espace Malahieude
- selon le planning suivant :
 - o le mercredi 13 juillet 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,
 - o le vendredi 15 juillet 2022 de 08 h 00 à 12 h 00,
 - o le mercredi 20 juillet 2022 de 10 h 30 à 15 h 30,
 - o le vendredi 22 juillet 2022 de 11 h 30 à 17 h 30,
 - o le mercredi 27 juillet 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,

.../...

- le vendredi 29 juillet 2022 de 17 h 00 à 20 h 00,
- le mercredi 17 août 2022 de 8 h 30 à 13 h 30,
- le vendredi 19 août 2022 de 9 h 30 à 15 h 30,
- le mercredi 24 août 2022 de 15 h 00 à 20 h 00,
- le vendredi 26 août 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,
- le mercredi 31 août 2022 de 08 h 00 à 13 h 00.

(un macaron sera fixé sur le pare-brise à l'intérieur du véhicule concerné, bien lisible de l'extérieur).

Article 2 : Afin de permettre le déroulement des animations Beach Tennis, le Tennis Club de Wimereux est autorisée à utiliser :

- *une partie de la plage de Wimereux située entre les accès à la plage situés devant l'Agora et à côté du CNW (suivant le plan au verso),*
- *selon le planning suivant :*
 - *le mercredi 13 juillet 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,*
 - *le vendredi 15 juillet 2022 de 08 h 00 à 12 h 00,*
 - *le mercredi 20 juillet 2022 de 10 h 30 à 15 h 30,*
 - *le vendredi 22 juillet 2022 de 11 h 30 à 17 h 30,*
 - *le mercredi 27 juillet 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,*
 - *le vendredi 29 juillet 2022 de 17 h 00 à 20 h 00,*
 - *le mercredi 17 août 2022 de 8 h 30 à 13 h 30,*
 - *le vendredi 19 août 2022 de 9 h 30 à 15 h 30,*
 - *le mercredi 24 août 2022 de 15 h 00 à 20 h 00,*
 - *le vendredi 26 août 2022 de 16 h 00 à 20 h 00,*
 - *le mercredi 31 août 2022 de 08 h 00 à 13 h 00.*

Article 3 : Le Tennis Club de Tennis est responsable du parfait déroulement de ces animations et de la sécurité des participants.

Article 4 : Les services techniques de la ville de Wimereux sont chargés de la mise en place et du retrait des panneaux de stationnement interdit.

Article 5 : Les interdictions prévues au présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, de police, de lutte contre l'incendie, des médecins et ambulances ainsi qu'aux organisateurs de ces animations.

Article 6 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur. Selon les articles R 417-10, R 417-12, R 325-1 à 13, R 325-32, R 417-9 à 13 du code de la route et R 610-5 du Code Pénal, les véhicules des contrevenants pourront, le cas échéant, être mis en fourrière.

.../...

Article 7 : Monsieur le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera affiché au Centre Administratif de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune, publié dans le Recueil trimestriel des Actes Administratifs et transmis aux intéressés.

Article 8 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché selon les formes habituelles.

WIMEREUX,

Le Maire,
Jean-Luc DUBAËLE

#signature#

VU, le D.G.S.

